

*Assurance-chômage—Loi*

Je le répète, il y a probablement plus de 15 à 20 chômeurs pour chaque emploi disponible. En retirant aux chômeurs leurs prestations, nous ne les forcerons pas à accepter d'autres emplois. Si tous les postes vacants étaient remplis, il y aurait encore environ 850,000 chômeurs. C'est un fait que le ministre refuse obstinément de reconnaître.

Voyons qui souffrira de cette mesure. Si nous étudions les faits, nous voyons que ce ne sera pas le citoyen ordinaire que les media d'information ont endoctriné et qui s'est fait prendre par les questions truquées des pantins que le ministre a engagés pour effectuer cette prétendue enquête. Nous voyons que ce seront précisément les Canadiens les plus pauvres qui vivent dans des régions à croissance lente qui en souffriront.

J'aimerais citer au ministre une lettre du député qui représente à l'Assemblée législative du Manitoba la circonscription de Churchill. C'est une région où il y a un très fort pourcentage . . .

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé.

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, ceci est un débat très intéressant parce qu'il y a en face des gens comme le ministre qui essaie désespérément de réparer la pire gaffe que la Chambre ait vue depuis longtemps et de ravalier les remarques irréfléchies et déplacées au comité.

**Une voix:** Vous êtes plein de bibites.

**M. MacKay:** Je peux vous parler de bibites, si vous les voulez. Il y a plus de bibites dans ce bill et dans la tête d'un ministre capable de faire une déclaration comme celle qu'il a faite au comité qu'on pourrait en trouver dans une pépinière d'ormes lièges. Le fait est que les députés d'en face se sont placés dans une situation très embarrassante. Ce sont les députés qui, au cours des années, se sont vantés d'être les gardiens de la conscience sociale du pays. Je me souviens d'avoir entendu le tout nouveau président du conseil d'administration d'Air Canada vanter les vertus de la redistribution des revenus et assurer que c'était une chose merveilleuse et que tout irait dans le meilleur des mondes tant qu'ils pourraient parler d'assurance-chômage et faire un exposé flatteur de la situation.

● (2112)

Des députés de mon parti et du Nouveau parti démocratique nous ont alors prévenu de ce qui arriverait. En fait, les problèmes de l'assurance-chômage remontent au moment où le gouvernement a commencé à manipuler la situation, quand nous avions un service national de placement. Quiconque se donnerait la peine de revoir nos débats parlementaires constaterait comment il y a quelques années, un nommé Tom Kent, un exalté qui s'occupait de la Sydney Steel après avoir déjà été à la direction de la Devco, sous le prétexte d'une stratégie nationale de main-d'œuvre et autres tentatives erronées desti-

[M. Orlikow.]

nées à modifier la structure sociale, a proposé une version initiale de l'actuelle loi sur l'assurance-chômage.

C'était à une époque où les questions de l'emploi et du chômage relevaient du bureau local et où les agents locaux savaient qui avait besoin de travailler et qui avait besoin de prestations. Au fil des ans, tout cela a changé au nom d'une stratégie nationale. Après avoir automatisé et déshumanisé le programme, l'incompétence administrative est devenue telle qu'on a sans doute gaspillé des centaines de millions de dollars qui auraient pu servir à des programmes de création d'emplois permanents.

Comme le soulignait le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), nous en sommes rendus à un point où nous devons déboursier 4 milliards de dollars, mettant ainsi en péril notre économie, simplement parce que le gouvernement n'a pas réussi à assurer de l'emploi aux Canadiens qui veulent travailler et qui veulent participer au développement de leur pays.

Quand on met le ministre devant les faits, il s'en prend alors aux habitants des régions les plus désavantagées, disant par exemple qu'il ne veut pas les nourrir à la petite cuillère, pas plus qu'il ne veut nourrir au biberon les jeunes comme le ferait le Nouveau parti démocratique. Il a également parlé de ceux qui restaient à la maison attendant le chèque d'assurance-chômage. Je ne suis pas toujours d'accord avec les théories de mes collègues à ma gauche, mais jamais un membre de ce parti ni aucun autre député n'a reproché une telle attitude à nos concitoyens d'une région donnée. Je pense que c'est une attitude typique du gouvernement actuel et du ministre; il perd contenance, tient des propos exagérés et ce faisant, contribue à durcir les attitudes à la Chambre, voire même dans l'ensemble du pays faisant en sorte justement que les gens se sentent obligés d'accepter ces injures gratuites.

Comment se présente l'avenir pour la population des régions où la croissance économique est lente, compte tenu surtout de la crise de l'énergie et des frais supplémentaires auxquels devront faire face les gens de provinces comme la mienne, l'Île du Prince-Édouard, et de bien d'autres régions? Il n'y a pour eux absolument aucun espoir de croissance industrielle ou d'expansion économique régionale tant que la conjoncture actuelle persistera. Pourtant, voilà le moment que choisit le gouvernement pour présenter une mesure qui empêchera les chômeurs de survivre sans faire appel à l'aide sociale ou à d'autres secours offerts, non pas par le gouvernement fédéral, mais par la municipalité ou les autorités provinciales.

Si le gouvernement prenait la peine d'écouter les déclarations des porte-parole provinciaux, il se rendrait compte que l'économie de certaines provinces de l'Atlantique ne peut absolument pas supporter ce fardeau supplémentaire. L'honorable Leslie I. Hull, ministre des Services sociaux du Nouveau Brunswick, l'a fait valoir très clairement. Il a déclaré: